

DATE DE LA CONVOCATION :
12 Septembre 2014

Nombre de conseillers en exercice	19
Présents	14
Excusé	5
Pouvoir	5
Votants	19

SÉANCE DU VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le DIX-NEUF SEPTEMBRE à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'YDES s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Guy LACAM, Maire.

Étaient présents : Guy LACAM, René BERGEAUD, Alain DELAGE, Martine TRIVIAUX, Isabelle LAURADOUX, Marc LASSAGNE, Bernard BOUVELOT, Joël PEYRY, Patrick BOS, Pauline BRETOME, Huguette GATINIOL, Sandra LAFARGE, Sindy PICARD et Sophie TOURNADRE.

Étaient excusés : Jean-Claude SAISET, Suzie BOSSARD, Jeannine BROSSARD, Benoît DELAVALT, Michel FAURE

Pouvoir : Jean-Claude SAISET à René BERGEAUD, Suzie BOSSARD à Huguette GATINIOL, Jeannine BROSSARD à Martine TRIVIAUX, Benoît DELAVALT à Guy LACAM, Michel FAURE à Alain DELAGE

Le nombre des membres en exercice étant de dix-neuf et la majorité de ces membres étant présents, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Madame Pauline BRETOME a été désignée secrétaire de séance.

Nombreux dossiers pour le Conseil Municipal

Guy LACAM déclare la séance ouverte. Il donne lecture des membres excusés et des pouvoirs.

1. FINANCES – DEVELOPPEMENT – EMPLOI

➤ Point financier

Sindy PICARD, Présidente de la Commission des Finances, fait part des points suivants :

- Situation des crédits ouverts et consommés

SECTIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%
FONCTIONNEMENT	2 912 400	1 468 565.83	50	2 912 400	1 852 612.05	64
INVESTISSEMENT	2 685 880	582 555.95	22	2 685 880	1 379 997.16	51

- Situation des restes à recouvrer : il est constaté que de plus en plus de familles sont redevables du fait, pour certaines, du manque de bonne volonté.
- Point sur l'emprunt non débloqué : il est rappelé qu'un emprunt de 400 000 € a été contracté mais n'a pas été débloqué. Conformément au contrat, il convient de débloquent une partie de ce prêt avant le 21 novembre 2014.

➤ Décision Modificative opération budgétaire Zone Artisanale Nord

Afin d'engager une dépense concernant des travaux de raccordement aux réseaux à réaliser sur la Zone Artisanale Nord, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative budgétaire permettant d'alimenter les crédits disponibles pour l'opération n°212 « Zone Artisanale Nord ». Le Maire ajoute qu'il s'agit de transférer des crédits d'investissements.

➤ Orientations budgétaires 2015

Dans le but de réaliser un budget mieux défini et plus précis, le Maire propose de travailler dès octobre 2014. La Commission des Finances se réunira le lundi 22 septembre 2014 au matin afin de définir la méthodologie. Les Commissions proposeront alors des orientations qui seront intégrées au Budget Général et leurs travaux préparatoires avec le service administratif seront terminés le 15 décembre 2014.

➤ Subvention Comité des Fêtes d'Ydes-Bourg

Le Maire rappelle que dans le cadre de la Fête de la Culture 2014, un concert de trompettes a été organisé dans l'église d'Ydes-Bourg par l'artiste Alain ROBERT, pour une somme de 200 €. Celle-ci a été avancée par le Comité des Fêtes d'Ydes-Bourg. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de rembourser l'intégralité de ce montant à cette association en lui octroyant une subvention de 200 €.

2. PERSONNEL, ADMINISTRATION

➤ Protocole d'accord du temps de travail des agents de service aux écoles

Le Maire rappelle que lors de sa séance du 25 juillet 2014, le Conseil Municipal a décidé d'aménager, par avenant, le protocole d'accord des 35 h qui avait été signé en 2001 et appliqué à partir du 1er janvier 2002 pour les agents d'entretien aux écoles. Le Centre de Gestion a émis un avis favorable à ce projet d'avenant qui réaménage les horaires de ces agents. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ce nouveau protocole d'accord des 35 h et autorise le Maire à effectuer les démarches en ce sens.

➤ Réorganisation des Services Techniques

Le Maire informe le Conseil Municipal d'une réunion des agents des Services Techniques programmée le vendredi 26 septembre 2014, en présence du Maire, du Premier Adjoint et de la Secrétaire Générale. Le but de cet échange avec les agents est de repenser l'organisation de ce service pour plus d'efficacité en recherchant à améliorer les conditions d'exercice de leur travail.

Par ailleurs, une question sur l'entretien des bordures de la piste verte est abordée. Ce à quoi le Maire répond que la Communauté de Communes Sumène Artense a à sa charge l'entretien des abords jusqu'à 1,50 m. Au-delà, c'est de la compétence des Communes.

Enfin, des problèmes de visibilité et de sécurité sur certaines routes sont évoqués. Une réunion sera prévue à cet effet en présence de tous les membres du Conseil Municipal.

➤ **Gardiennage du Centre Socio-Culturel**

En raison du départ, depuis le 31 août 2014, de M. et Mme COMBE, concernant le gardiennage du Centre Socio-Culturel, le Maire invite les membres du Conseil Municipal à réfléchir sur leur remplacement, et sur une éventuelle réorganisation de ce service.

3. **AFFAIRES GENERALES**

➤ **Destination des coupes de bois – Exercice 2015 ONF**

Sur proposition de l'Office National des Forêts et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe pour les coupes de bois de l'exercice 2015 pour La Jarrige (Partie 1 et 2 - vente d'arbres mûrs).

S'agissant de la partie du Bois Frousty, l'ONF est en attente de recherche de solution (éclaircissement par bois de chauffage).

Concernant la partie Montfouilloux (de la route d'Ydes à Saignes), il est nécessaire d'attendre l'automne pour avoir plus de visuel.

➤ **Contrat Fonds Forestier National du Bois de Frousty ONF**

Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, l'aménagement des forêts communales proposé par l'ONF, et autorise le Maire à signer le contrat du Fonds Forestier National sur le Bois de Frousty.

➤ **Cotisation 2014 ONF sur les ventes**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à adhérer à la Fédération Nationale des Communes Forestières moyennant une cotisation annuelle de 305 €.

4. **TRAVAUX, URBANISATION, VOIRIE, SECURITE**

➤ **Point sur les travaux** René BERGEAUD, 1^{er} Adjoint, fait état des points suivants :

✓ **Travaux cours des écoles**

- Les travaux sont terminés (enrobé couleur)
- Des travaux complémentaires indépendants du marché ont été effectués :
 - Un nettoyage a été réalisé par une entreprise extérieure, pour les parties verticales du bâtiment
 - La location d'une balayeuse aspiratrice a permis de nettoyer les surfaces en béton désactivé ainsi que les abords extérieurs et les parkings
 - Un réglage des portes a été réalisé par la société Meunier-Marnat

✓ **Signalisation horizontale**

Le programme de réfection de la signalisation horizontale est terminé, des modifications ont été apportées :

- Création d'un passage piéton Avenue Martial Lapeyre
- Déplacement du stop au niveau de l'accès au Super U et de la rue des Tillières
- Elargissement du stationnement Avenue Roger Besse de 1,80 m à 2,50 m entre la pharmacie et l'accès à l'église. Cela a entraîné la réduction des voies de circulation et devrait avoir un effet positif sur la vitesse
- Elargissement du stationnement Rue Félix Chalvignac de 2,20 à 2,50 m pour permettre le stationnement des poids lourds pendant la pause déjeuner.
- Création d'un passage piétons au niveau de la piste verte, en face du PMU
- Transformation du cédez le passage en stop au niveau du carrefour de la route de Jouannes

✓ **Marché de voirie 2014**

- Réhabilitation de la rue des Myosotis à Fanostre :

- Les travaux préparatoires sous terminés (enrochement, assainissement pluvial et reprofilage ponctuel)
- L'entreprise RMCL interviendra à compter du lundi 22 septembre pour la chaussée
- Un courrier d'information a été adressé aux riverains, pour leur préciser les conditions d'intervention et leur rappeler qu'ils peuvent profiter de la présence de l'entreprise pour faire réaliser la partie privée s'ils le souhaitent

- Revêtement Impasse du Puy Dieu : il sera réalisé dans la semaine prochaine

- Modification du trottoir rue Alfred Basset :

- Les travaux de reconstruction du mur par le riverain sont terminés
- Le déplacement des panneaux de signalisation verticale a été réalisé par les services techniques
- La reprise du trottoir sera réalisée sous quinzaine, en relation avec la fabrication des enrobés couleur

✓ **Cheminement piétons en bordure de la RD 115 : Récupération des eaux pluviales :** les traversées sous chaussée sont réalisées et la pose des caniveaux CCI doit commencer la semaine prochaine.

✓ **Sentier piétonnier**

- Les travaux de terrassement et d'empierrement sont terminés : la castine récupérée dans la cour des écoles a été utilisée en sous couche. L'entreprise Papka est intervenue pour réaliser l'engazonnement
- Un dispositif de sécurité a été prévu : mise en place de deux lisses posées en décalage par demie chaussée, pour ne laisser passer que les piétons (un ensemble en partie haute et un en partie basse de l'aménagement). Pose de deux panneaux « strictement réservé aux piétons »

✓ **Travaux voie communale de la Jarrige**

- Des travaux sur cette voie communale ont été réalisés pour assurer la continuité de ceux réalisés sur la Commune de Sauvat jusqu'à la limite du pont sur l'Agoût

✓ **Travaux sur le patrimoine bâti communal**

- Réhabilitation du bâtiment communal Rue Victor Hugo :

- L'aménagement des sanitaires est terminé
- La réfection de l'enduit doit commencer à partir du 15 octobre
- La réfection des portes sera réalisée à la suite

✓ **Rénovation électrique à YDEALIS**

- Les travaux sont terminés et cinq blocs de secours défectueux ont été remplacés

✓ **Travaux réalisés par les Services Techniques**

- Réfection de la peinture aux vestiaires du Stade
- Entretien des espaces verts
- Ramassage des déchets verts (tous les 15 jours)
- Ramassage des encombrants (tous les mois)
- Raccordement des eaux usées de la maison Duhard, à côté de l'ancien transformateur
- Nettoyage extérieur aux écoles
- Petits travaux d'aménagement aux écoles pendant la période de vacances
- Montage et démontage de matériel pour les festivités
- Bouchage des nids de poule en enrobé à froid

➤ **Consultation Cabinet en vue d'une contre-expertise de l'étude hydraulique**

Compte tenu des conséquences de l'étude hydraulique et des difficultés rencontrées depuis quelque temps dans la gestion des autorisations de travaux et permis de construire, il s'avère indispensable de diligenter une contre-étude hydraulique afin de déterminer les cohérences ou les incohérences de celles réalisées par le Centre d'Etude Technique de Lyon.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à entreprendre les démarches nécessaires. Un cahier des charges sera réalisé et une consultation sera lancée.

5. **ARTISANAT ET COMMERCE**

Alain DELAGE, Adjoint, informe le Conseil Municipal de l'organisation d'une réunion entre les commerçants et artisans d'Ydes le jeudi 25 septembre 2014, au cours de laquelle les membres du bureau de l'association seront élus.

6. **COMMUNICATION, PATRIMOINE HISTORIQUE, TOURISME**

Le Maire rappelle qu'un cahier des charges est en cours de réalisation pour l'appel à candidature du maître d'œuvre dans le cadre de l'aménagement de l'église d'Ydes-Bourg.

7. **JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES, ACCUEIL ENFANCE, DEVELOPPEMENT CULTUREL**

➤ **Approbation du règlement municipal du Groupe Scolaire La Fayette**

A la demande du Maire, un projet de règlement a été élaboré par Huguette GATINIOL, Présidente de la Commission des Affaires Sociales. Il concerne l'inscription pour la scolarité, l'accueil, la garderie, la cantine, et les temps d'activités périscolaires. Après l'avoir étudié point par point, le Conseil Municipal valide ce document.

➤ **Bilan rentrée scolaire**

Huguette GATINIOL fait état de 188 élèves inscrits au Groupe Scolaire La Fayette (182 enfants y sont actuellement présents). S'agissant de la cantine, l'effectif est en hausse avec une moyenne de 135 élèves par jour. Quant à la garderie, celle-ci est moins fréquentée le matin.

➤ **Bilan de la mise en route des activités périscolaires**

Les ateliers sont davantage fréquentés par les enfants de moyenne section, grande section et CP.

Par ailleurs, dans certains ateliers, l'effectif des élèves atteint le nombre de 20 et nécessite la présence d'un agent municipal pour aider l'intervenant extérieur.

De plus, il est constaté une faible fréquentation de l'étude surveillée.

Enfin, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions avec les intervenants extérieurs.

8. **AFFAIRES SOCIALES, FAMILLE, LOGEMENT, SENIORS, SANTE**

➤ **Point sur les travaux et les réflexions de la Commission des Affaires Sociales**

• **Visite à domicile des personnes isolées**

Martine TRIVIAUX, Adjointe, rappelle la volonté de la Municipalité de mettre en place des visites au domicile des personnes âgées isolées recensées sur le territoire communal afin de rompre leur isolement et maintenir un lien social. Une vingtaine de personnes serait concernée.

Un courrier leur sera adressé les informant d'un contact téléphonique pour convenir d'un rendez-vous à leur domicile permettant de définir précisément l'ensemble des besoins et des attentes de ces administrés. Plusieurs membres de la Commission se portent volontaires pour effectuer ces visites. Des membres du CCAS et autres bénévoles se sont également manifestés.

• **Accompagnement des personnes âgées pour les courses**

La mise en place de ce service sera effective en 2015. Les membres de la Commission travaillent sur les modalités et les moyens nécessaires.

Par ailleurs, l'idée d'organiser le ramassage du tri sélectif au domicile des personnes âgées, éloignées des points de collecte, par les services techniques de la commune est avancée.

• **Colis de fin d'année**

Il est envisagé, cette année, de distribuer des colis couples et des colis personnes seules. A ce jour, sont comptabilisés 63 colis « couples » et 172 colis « personnes seules ».

➤ **Préparation des fêtes de fin d'année**

- Vendredi 19 décembre 2014 à 15h00 : Goûter des Personnes Âgées au Centre Socio-Culturel
- Vendredi 19 décembre 2014 à 18h30 : Noël du Personnel Communal et de leurs enfants en Mairie
- Mercredi 07 janvier 2015 à 11h30 : Vœux du Maire au Personnel Communal en Mairie

➤ **Point sur le Pôle Télémédecine**

Pauline BRETHOME, Conseillère Municipale, indique que TélémédYca envisage de répondre à l'appel à projet FORMATIK SANTE « Tour de France du Numérique pour la santé ».

Un partenariat entre l'association « TélémédYca » et les Cités Cantaliennes de l'Automne sera bientôt officialisé. A cet effet, il est à noter l'élection de M. Alain COUDERT, actuellement Trésorier de l'association « TélémédYca », en qualité de Vice-Président de l'association des Cités Cantaliennes de l'Automne.

Enfin, un courrier devra être adressé au Président du Conseil Général du Cantal, pour renforcer le soutien proposé et aborder directement le besoin d'être relié à la ligne SDSL.

➤ **Point sur l'Unité Parkinson**

Le Président et le Vice-Président de la Fédération Française du Groupement des Parkinsoniens visitera l'Unité Parkinson le lundi 06 octobre 2014.

Une ournée Portes Ouvertes de l'Unité Parkinson se tiendra le mercredi 26 novembre 2014, en présence du Professeur DURIF, ainsi que des représentants de France Parkinson Auvergne et de l'Association des Parkinsoniens de la Loire de Saint-Etienne.

S'agissant du colloque prévu fin mars 2015, le Professeur DURIF a obtenu le budget pour financer la venue d'experts.

Enfin, Pauline BRETHOME souhaite faire participer les patients de l'Unité Parkinson au Téléthon 2014 à Ydes.

9. GESTION PATRIMOINE, QUALITE DE VIE, ENVIRONNEMENT

➤ **Environnement**

Isabelle LAURADOUX, Adjointe, indique que pour le concours de Fleurissement Communal, le jury a procédé au classement 2014. Il a été décidé de récompenser les candidats sous forme de bons d'achats valable chez les commerçants d'Ydes en rapport avec le fleurissement. Enfin, un diplôme pourrait être distribué à chaque participant. Une date est à prévoir courant octobre pour la remise des récompenses.

➤ **Patrimoine bâti**

La Commission a étudié plusieurs bâtiments communaux et en a conclu les points suivants :

- Il est nécessaire de démolir l'ancienne gendarmerie pour permettre l'accès des futurs pavillons Polygone
- S'agissant de l'ancienne Mairie, il est proposé de la rénover pour en faire une maison des associations
- Quant à l'ancienne Garderie, des logements pourraient être restaurés
- Les Garages situés Rue Victor Hugo seraient à rénover
- 2 ou 3 studios au 1er Etage de la nouvelle Poste, pourraient être réalisés en vue d'accueillir des personnes qui sont sur la Commune pour un temps défini (famille Parkison, etc...)
- Le bâtiment de l'ancienne Poste sera mis en vente

10.VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION, SPORTS POUR TOUS

➤ **Bilan du Forum des Associations**

Bernard BOUVELOT, Conseiller Délégué, fait état d'un bilan satisfaisant malgré une baisse de participation des associations. Il liste les associations présentes (TélémédYca, Amicale Laïque d'Ydes, Donneurs de Sang bénévoles, ACADY, Harmony Ydes-Bort-Champagnac, Ydes Champagnac Danse Attitude, Ecole de Musique du Nord-Cantal, Ydes Pétanque, Tennis Club d'Ydes, Judo Club d'Ydes, Rugby Club d'Ydes, Tango Rock, Flèche de la Sumène, Entente Sportive Vebret/Ydes, Ecole de Foot Sumène-Artense, Aux Couleurs du Temps, ASeD, Club du 3ème Âge, Les Diables Bleus, Secours Catholique d'Ydes, Moto Club les Phacochères de la Sumène et l'association des conjoints survivants). Il remercie l'association « Aux Pas des Ânes » pour avoir tenu la buvette tout au long de cette journée.

Par ailleurs, il informe le Conseil Municipal des prochaines manifestations sur Ydes : « La Ronde du Calvaire » d'Ydes Athlétisme (28 septembre), Pièce de Théâtre du « Bastringue » (04 octobre), Fête de la Châtaigne à Ydes-Bourg (04 octobre), rando du Moto Club les Phacochères de la Sumène (05 octobre)

De plus, des conventions tripartites ont été signées entre le Collège d'Ydes, la Commune et l'association pour l'utilisation du gymnase du Collège : Ecole de Musique, Jeunes Sapeurs-Pompiers, Ydes Champagnac Danse Attitude, Gymnastique de la Jeanne d'Arc.

➤ **Préparation du Téléthon 2014**

Marc LASSAGNE, Conseiller Délégué, indique le Téléthon sera reconduit cette année avec la participation supplémentaire du YAC (Ydes Athlétisme) et de l'association « TélémédYca ». Une réunion préparatoire se tiendra prochainement.

11.QUESTIONS DIVERSES

➤ **Remerciements de la Protection Civile antenne d'Ydes**

Le Maire donne lecture du courrier de la Protection Civile remerciant la Municipalité pour l'octroi de la subvention annuelle.

➤ **Dépotage de la station d'épuration**

Le Maire rappelle que la station d'épuration est dotée d'un système de dépotage. Il a été mis au point une convention à signer avec les entreprises concernées (Sanicentre, Potel, etc...) pour que celles-ci puissent vider leur citerne sous réserve qu'elles aient récupéré des vidanges de SPANC de la Communauté de Communes Sumène Artense. Le tarif a été fixé et les conventions sont prêtes.

➤ **Gare de Saignes**

Le Maire informe le Conseil Municipal que Logisens va réaliser une clôture autour du bâtiment de l'ancienne Gare des Voyageurs.

➤ **Informations du Maire**

- A l'occasion de la campagne des élections sénatoriales, les candidats Jacques Mézard et Vincent Descoeur se présenteront en Mairie le mercredi 24 septembre 2014. Les élections sénatoriales se tiendront le dimanche 28 septembre 2014.
- La Commune a fait l'objet de réclamations de la part de riverains pour pollution visuelle concernant le magasin « Florinand ». Ces derniers demandent l'abattement de leurs impôts locaux.
- Des excès de vitesse d'automobilistes ont été constatés dans certains endroits de la Commune (Gare de Saignes, Avenue de la Libération, Fanostre). Il est décidé de procéder à des comptages avec le Conseil Général du Cantal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30